



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accès aux données climatiques pour les professionnels du BTP

Question écrite n° 41100

Texte de la question

Mme Charlotte Parmentier-Lecocq interroge Mme la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement, sur l'accès aux données climatiques pour les acteurs de la filière du bâtiment. La qualité de vie pour les citoyens dans les villes de demain se joue dès aujourd'hui. Les constructions qui sont réalisées aujourd'hui seront encore utilisées dans les 50 à 80 prochaines années. Aujourd'hui, les espaces urbanisés sont impactés par les prémices du réchauffement climatique que l'on connaîtra dans les prochaines années. Les données climatiques qui sont remontées par les différentes agences scientifiques et climatiques évoquent des changements profonds qui impacteront la qualité de vie des habitants et leur santé, mais également l'évolution des sols, de la biodiversité et de la structure des bâtiments. Afin de construire des villes adaptées dès aujourd'hui à ces transformations profondes, les données scientifiques clefs sont essentielles pour les maîtrises d'œuvre, maîtrises d'ouvrage, entreprises du bâtiment. Aussi, elle souhaite connaître les dispositions que comptent prendre le ministère du logement pour donner accès à ces professionnels, les données scientifiques climatiques géolocalisées, notamment via la plateforme « géorisque ».

Données clés

Auteur : [Mme Charlotte Parmentier-Lecocq](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41100

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : [Logement](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 septembre 2021](#), page 6939

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)